



## L'édito du maire

**Chères Mouansoises,  
Chers Mouansois,**

Mouans-Sartoux, la ville où il fait bon vivre ! Ce qui n'était jusqu'ici qu'un slogan devient une réalité objective ! En effet, Mouans-Sartoux se classe deuxième au palmarès des villes de la Côte d'Azur où il fait bon vivre. Ce résultat est paru dans *Nice Matin* daté du 30 décembre 2018 dans sa version numérique. Il concerne les villes de plus de 10 000 habitants et le classement a été établi selon une cinquantaine d'indicateurs qui concernent les transports, la sécurité, le coût de la vie, les sports et loisirs, les commerces et services. . . Ce classement est révélateur de la politique menée depuis de nombreuses années qui a permis d'éviter à notre ville un statut de banlieue, un destin de cité dortoir, pour la conduire vers une ville dynamique, véritable lieu de vie et de rencontre pour les actifs, les jeunes et les seniors, une ville où les artistes, les sportifs peuvent exprimer leur talent, une ville sans exclusion, sans *a priori*, chacun pouvant trouver sa place à Mouans-Sartoux. Sans être un motif d'autosatisfaction, ce classement nous pousse à préserver mais aussi à améliorer encore la qualité de vie que l'on peut offrir aux habitants. C'est en ce sens que nous avons enfin obtenu le démarrage très prochainement des travaux du parking du Château, que le projet de réaménagement du cœur de ville va pouvoir être présenté à la population et que nous construisons, avec des citoyens engagés, une solution



pour que la gestion de l'eau reste aux Mouansois. Nous n'oublierons pas les plus âgés et les plus fragiles avec l'accompagnement de grande qualité qu'offre le CCAS.

Les plus jeunes, que ce soit dans les crèches ou dans les écoles, continueront à bénéficier de prestations qui sont enviées voire plébiscitées.

La commune, comme toujours, mettra aussi tout en œuvre pour accompagner et faciliter le développement économique, associatif, sportif et culturel de la ville que ce soit avec des aides matérielles et la mise à disposition d'infrastructures, l'accompagnement de projets ou encore en essayant de maintenir le niveau de subventions allouées. Tout ceci, alors que les collectivités se trouvent dans un contexte de plus en plus complexe et contraint financièrement et réglementairement.

De cela, nous retiendrons que « l'effort persévérant triomphe des difficultés ». Très belle année à toutes et tous !

Votre maire  
Pierre ASCHIERI

## À la Une

Le jury régional du label Villes et Villages fleuris « Qualité de vie » en Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé de maintenir le label « 3 Fleurs » de Mouans-Sartoux et d'attribuer un « Prix spécial régional pour la ferme agricole qui alimente les cantines de la commune en produits bio ».



La ville de Mouans-Sartoux à nouveau labellisée « Territoires de Commerce Équitable » pour trois ans, avec mention d'excellence et 2 prix du jury. « Le label Territoires de Commerce Équitable est une reconnaissance du travail mené par les collectivités et une façon de montrer la cohérence de leur politique de développement durable, explique Audrey Pulvar, présidente du jury 2018 et de la Fondation pour la Nature et l'Homme. Les collectivités témoignent ainsi de leur engagement auprès de leurs concitoyens, tout en les incitant à une consommation plus responsable et durable. »



## « Cœur de ville » : une étape importante

La parcelle résiduelle du site dit du « Vieux Château », l'ancienne bastide située entre le CCAS et l'actuel poste de police municipale et d'autre part entre le jeu de boules et le parking de la gare va être aménagée. L'emprise du projet est à très peu près équivalente à la superficie de l'ensemble cinémas-médiatique La Strada, soit 3000 m<sup>2</sup>.

Le programme a été défini en fonction des besoins de la commune et de manière à assurer l'équilibre économique du projet. Il se composera : premièrement d'un ensemble de bureaux et locaux qui accueilleront des services municipaux en relation directe avec la population (enfance-éducation, activités-emploi, police municipale, sports-vie associative ainsi qu'une salle culturelle).

Deuxièmement d'une partie logements prioritairement destinés aux seniors. Avec l'âge, se rapprocher de l'ensemble des services et commerces situés en centre-ville sans avoir à se déplacer devient une nécessité. Enfin, une partie de locaux d'activités tertiaires qui accueilleront un ensemble de cabinets médicaux et para-médicaux de professionnels de santé mouansois qui souhaitent des locaux mieux adaptés à l'exercice de

leurs missions ainsi que d'une société mouansoise spécialisée dans la gestion d'équipements à distance. L'ensemble ne comprendra donc pas de surfaces commerciales.

**Un parc de stationnement souterrain de 108 places** permettra de répondre aux besoins des usagers et résidents. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur ce programme et l'accord conclu avec l'opérateur, le Logis Familial, qui va réaliser cette opération. Celle-ci va nécessiter de déplacer le City stade et le Skate park situés à l'arrière du bâtiment actuel. Ils seront réinstallés avant le début du chantier au sein de l'espace à aménagé à l'arrière de la médiathèque. Cela permettra un accès direct depuis le piétonnier qui longe l'école Aimé Legall. Une présentation du programme et des plans du projet sera organisée dès que l'avancement du travail des architectes le permettra. D'ores et déjà, les agents municipaux pour l'organisation de leurs espaces de travail, les utilisateurs du city stade et du skate parc, les professionnels médicaux sont consultés pour une adaptation optimale des éléments qui les concernent.

## Enfance : projet de blog à l'école de l'Orée du bois

*« Nous sommes un groupe de cinq filles motivées, pleine d'idées et de projets. Nous avons entre 9 et 10 ans et nous sommes scolarisées à l'école l'Orée du Bois de Mouans-Sartoux. Nous participons à la création d'un blog sur lequel les parents peuvent visionner des photos, des vidéos et des interviews soigneusement préparées par notre équipe. Cette initiative vient de Brenda, l'une de nos animatrices, qui a eu l'idée de ce projet afin que nos parents puissent en savoir un peu plus sur notre vie périscolaire. Le mardi et le vendredi soirs, nous nous réunissons dans la salle informatique de l'école pour travailler. Nous adorons discuter en groupe, échanger nos idées, poser des questions et prendre des photos. Nous passons beaucoup de temps à rédiger nos articles avant de les publier sur « toutemonnee.com »\* ; ensuite, c'est aux parents de les visionner, les commenter ou encore mettre un « j'aime ».*

**Jeanne, Bianca, Eva, Amélia et Margaux**

\*Accès sécurisé et réservé aux parents titulaires d'un identifiant

## La parole aux élus

### Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse ont été reconnus « patrimoine culturel immatériel de l'humanité » par l'UNESCO : la culture de la plante à parfum, la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation, l'art de composer un parfum, le 28 novembre lors de sa réunion à l'île Maurice. Mouans-Sartoux, terre des cultures florales du pays de Grasse a sa part dans cette reconnaissance

en accueillant sur son territoire les Jardins du Musée International de la Parfumerie qui abritent plus de 600 espèces végétales nécessaires à la création de parfums. Et aussi en mettant à disposition les terres utiles à la transmission des techniques de greffes et de reproduction des jasmins et des roses. C'est une magnifique reconnaissance au niveau mondial pour Grasse bien sûr et aussi pour Mouans-Sartoux et le Pays de Grasse tout entier.

Pierre ASCHIERI

### Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Les « gilets jaunes » témoignent du fossé entre des élites incapables de comprendre les aspirations du peuple et des millions de Français se sentant de plus en plus déconsidérés. A Mouans-Sartoux, c'est le lien de proximité avec la population qui s'est le plus abîmé au fil des mandats électoraux... En cette période de vœux, je forme celui de la démocratie locale retrouvée pour les Mouansois.

Débattre est une force, pas une faiblesse, et les citoyens doivent être au cœur de la concertation dès lors qu'il s'agit de projets dont l'ampleur financière engage les contribuables pour de nombreuses années : parking du Château, extension de l'Art Concret, réaménagement du Vieux-Château... Pour l'heure, soyons heureux, profitons chaque jour du moment présent et aimons passionnément ceux qui nous entourent. Bonne année 2019 !

Christophe CHALIER

## Nuisances aériennes : la mobilisation continue !

Réduire enfin les nuisances aériennes de l'aéroport Cannes-Mandelieu ? Cela fait plus de 30 ans que la ville de Mouans-Sartoux, autour d'André Aschieri et de Marie-Louise Gourdon, conseillère départementale, combat les nuisances de l'aéroport Cannes-Mandelieu.

Situé aujourd'hui au cœur d'une agglomération urbaine et commerciale dense, cet ancien aérodrome de campagne est devenu une extension de l'aéroport de Nice.

Orienté vers le tourisme d'affaires principalement, il s'est développé considérablement augmentant en même temps les nuisances sonores et polluantes des jets avec un tonnage pouvant aller jusqu'à 32 tonnes ! Rappelons que chaque avion transporte en moyenne 1 personne et demi ! Cela est-il encore admissible à l'heure où l'urgence climatique nous dicte un retour à plus de sagesse, plus d'économie, moins de consommation de carburant ?

Aux côtés des associations de défense de l'environnement, nous avons organisé des dizaines de réunions publiques, des manifestations sur place à l'aéroport et pendant le Festival de Cannes et le Midem, moments de trafics les plus intenses, nous avons fait des pétitions, rencontré les autorités ministérielles, alerté la presse...

Aujourd'hui, nous pouvons « essayer d'être optimistes » avec la proposition d'étude du nouvel angle d'atterrissage, mais la lucidité et la vigilance restent de mise.

L'aéroport est aujourd'hui presque entièrement privé et l'intervention des collectivités et des habitants, déjà difficile avant la privatisation, s'avère plus incertaine encore quant à ses résultats. Nous remercions l'ADNA de poursuivre son action pour faire réduire les nuisances aériennes de cet aéroport et nous continuerons de nous associer à ses actions.

### La lettre de l'Association de Défense contre les nuisances aériennes (ADNA)

« Après un été catastrophique, dont les milliers de plaintes auprès de l'aéroport sont le reflet, pour la première fois depuis des années, l'arrivée de l'automne apporte peut-être des nouvelles encourageantes ! Conséquence de l'action de l'ADNA et des élus (D. Lisnard, J. Pouplot, R. Galy, M. Tabarot, S. Leroy, P. Aschieri, M.L. Gourdon) auprès de l'administration centrale du Ministère des transports, la DGAC a fait connaître la décision de son Directeur Général de se pencher à nouveau sur une trajectoire d'approche alternative par le Nord-Ouest. Cette décision a été réitérée le 10 octobre, lors d'une réunion à la mairie de Mougins, par le Directeur de la Sécurité Aérienne Civile d'Aix en Provence qui a

été nommé responsable du projet et a présenté des excuses pour n'avoir pas pris plus tôt la mesure de l'insatisfaction des riverains de l'aéroport.

Nous avons accueilli cette nouvelle favorablement mais nous restons attentifs car l'expérience prouvant que « les promesses n'engagent souvent que ceux qui les écoutent » il faut maintenant s'assurer que cette promesse ne soit pas un simple élément de langage pour faire traîner les choses encore pendant des années. D'autres problèmes sont aussi à régler : amélioration du « Trombone », survols hélicoptères et aviation légère, respect des trajectoires... »

La mobilisation de tous reste de mise et une Association forte est un gage d'écoute lors des contacts avec les diverses administrations concernées.»  
Infos : [www.adna06.fr](http://www.adna06.fr)  
Sur Facebook [www.facebook.com/adna06](http://www.facebook.com/adna06)

## Marie-Louise Gourdon reçoit les insignes de chevalière des Arts et Lettres



Marie-Louise Gourdon, déjà chevalière de la Légion d'Honneur, a reçu le 8 décembre, des mains de Françoise Nyssen, ex-ministre de la culture, les insignes de chevalière des Arts et Lettres. C'est dans une médiathèque pleine à craquer et en présence de nombreuses personnalités, dont le maire Pierre Aschieri et Stéphane Daguin, sous-préfet de Grasse que la cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Impossible de résumer les nombreuses années d'actions en faveur de la culture pour tous, à la fois exigeante et populaire, qui sont à l'origine de cette distinction, fondées sur l'énergie, des équipes culturelles, des bénévoles, des associations, des habitant(e)s.

Comme l'a rappelé Marie-Louise Gourdon dans ses remerciements, cet hommage à son action est d'abord la reconnaissance accordée à toute une ville qui se mobilise pour la culture.

## Rythmes scolaires : la rentrée 2019 se prépare aujourd'hui

Représentants des parents, des enseignants, des partenaires institutionnels et de la ville se sont retrouvés début décembre lors du comité de pilotage des rythmes de l'enfant. Le représentant de l'Éducation Nationale a confirmé que la consultation menée en 2018 auprès des différents partenaires suffit à justifier le maintien de l'organisation actuelle des rythmes pour la rentrée prochaine. Une majorité s'est exprimée pour le maintien de la semaine de 4 jours 1/2.

La commune et les membres du comité de pilotage formaliseront donc bientôt le prochain projet éducatif territorial pour les 3 années à venir.



# Tout savoir sur le parking multimodal du château de Mouans-Sartoux

C'est parti ! Enfin ! Serait-on tenté de dire. Après plusieurs années d'études, d'étapes administratives et de débats, le chantier du parking intermodal du château va démarrer.

Ce projet qui consiste à doubler la capacité du parking actuel tout en réaménageant l'entrée Nord du village a été reconnu d'intérêt communautaire dès 2013. La communauté du Pays de Grasse en a délégué le suivi de la réalisation à la commune, comme la gestion du fonctionnement qui sera également assuré par la commune lors de la mise en service. Après la désignation des architectes en charge de la conception, le cabinet ACTOM de Valbonne, il a fallu solliciter les subventions des différents organismes auxquelles ce projet stratégique et d'intérêt général pouvait prétendre. Le Département, la Région, l'État et l'Europe ont tous répondu favorablement à ces demandes pour un total de financements accordés de 2 711 244 €. La Commune a proposé de participer à l'opération pour 900 000 € afin d'assurer sa faisabilité. Cette proposition sera soumise à l'approbation du prochain conseil municipal. Ainsi, le financement de Pays de Grasse s'élève à 3 611 147 €. Le coût du parking est donc de 6 675 426 euros HT pour les travaux. Les études et les honoraires d'architectes et des différents bureaux gredinerie s'élevant à 546 964 euros HT.

C'est le 14 décembre que le conseil communautaire a voté favorablement pour le lancement des travaux. Il l'a fait à une large majorité : 54 votes pour, 11 contre et 4 abstentions.

Le chantier devrait être installé à partir du 24 février (date à confirmer par affichage sur le site). Il est prévu pour une durée de 14 mois durant lesquels des solutions de stationnement alternatives ont été aménagées.

<b>Coût travaux :</b>	<b>6 675 426 € HT</b>
<b>Coût études et honoraires :</b>	<b>546 964 € HT</b>
<b>Subvention Europe (FEDER) :</b>	<b>1 250 000 € HT</b>
<b>Subvention ÉTAT :</b>	<b>361 977 € HT</b>
<b>Subvention Conseil Régional :</b>	<b>500 000 € HT</b>
<b>Subvention Département :</b>	<b>599 267 € HT</b>
<b>Fonds de Concours Communal :</b>	<b>900 000 € HT</b>
<b>Communauté du Pays de Grasse :</b>	<b>3 611 147 € HT</b>

**L'insertion paysagère :** installé dans le dénivelé qui va de la rue du château au vallon de Rougon, le parking aura une toiture en terrasses qui permettra le prolongement du parc du château jusqu'à la route de Grasse. Le chantier comprend la mise à disposition des dalles de couvertures afin que la commune conserve la liberté des aménagements de surface ultérieurs. Gilles Clément, paysagiste, concepteur des jardins du Rayol dans le Var ou des Jardins du musée du Quai Branly à Paris et déjà concepteur du parc du château actuel s'est vu confié, avec François Navarro, la réalisation de ces aménagements. Telle qu'elle a été conçue, la structure du parking pourrait permettre la réalisation d'un bâtiment de 400 m<sup>2</sup> d'emprise au sol (sur deux niveaux supérieurs) au sein de l'extension des jardins, dont la superficie est de 2 500 m<sup>2</sup>.

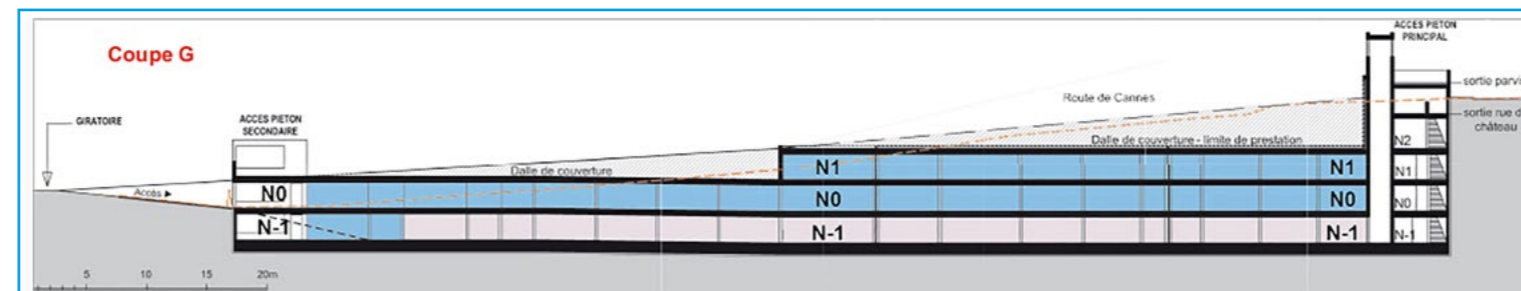


## Fonctionnement du parking multimodal du château : gratuit et réglementé

Le parking aura une capacité de 245 places, le double de la capacité actuelle. Des emplacements de stationnement sécurisés, à l'abri des intempéries avec 3 accès et sorties : à l'angle de la rue du château pour un accès au village, au rond point Sebih Salah sur l'avenue de Grasse et une sortie de secours dans le parc du château. 100 places sont prioritairement destinées

aux usagers des transports collectifs, trains et bus, pendant les heures de circulation (6 h / 22 h). Cinq places seront équipées pour recharger les véhicules électriques, 140 places seront gérées en zone bleue (9 H / 19 H hors week-end et jours fériés). Les modalités pratiques de gestion des places prioritairement destinées aux usagers des transports collectifs seront présentées

en début de l'année prochaine, avant la mise en service. Elles seront précisées après concertation avec la **SNCF**, la **Région** ainsi que les réseaux **Sillages** et **Palmbus**. Les règles d'usage nocturne du parking seront déterminées après concertation avec les usagers.



## Où se garer durant les travaux ? 390 places nouvelles !

De nouveaux espaces de stationnement sont venus s'ajouter aux parkings existants. Tout le monde connaît les parkings de la Gare, de l'Allée du Parc, de la Place des Anciens Combattants, de l'Avenue de Cannes, de l'Avenue Evelyne Bertrand, mais connaissez-vous les nouveaux parkings de la Laiterie (150 places), du Centre Associatif Municipal réaménagé (60 places) et du chemin des Gourettes, derrière le supermarché Casino (180 places). Ils sont gratuits et à votre disposition.

## Mouans-sartoux au cœur des déplacements doux

La situation de la commune, entre Cannes et Grasse, place Mouans-Sartoux au cœur des liaisons de ce bassin de vie. Par la route, depuis le boulevard urbain (les avenues de Cannes et de Grasse), 7 lignes de bus interurbaines desservent le littoral à savoir Mougins, Le Cannet, Cannes ; la vallée de la Siagne ; Sophia Antipolis ; Grasse et Saint-Valier. Par le rail avec la ligne SNCF Grasse-Mouans-Sartoux-Cannes-Nice-Vintimille. Mouans-Sartoux s'affirme comme un pôle d'intermodalité pour les déplacements dans le triangle Cannes-Grasse-Antibes dont elle occupe le centre. Cela nécessite des équipements afin de proposer des solutions pour tous les usagers. De plus en plus souvent, nous sommes amenés à utiliser différents moyens de transports pour nous déplacer. Nous pouvons être tour à tour piétons, cyclistes, automobilistes avec ou sans covoiturage, usagers du train ou de l'autobus. Pour développer l'usage des modes de trans-

ports alternatifs à la voiture, il faut du stationnement. C'est ce que nous réalisons avec la communauté du Pays de Grasse avec l'aménagement du parking de la gare en 2005 et celui du parking multimodal du château aujourd'hui. Mais aussi le Département avec lequel nous avons réalisé le parking de covoiturage aux abords du rond point de la Pénétrante. Au niveau communal avec la réalisation des nouveaux parkings en 2018 à la Laiterie, aux Gourettes (derrière le supermarché Casino) et auprès du centre associatif municipal (CAM). Au total, nous aurons réalisé près de 500 places de stationnement supplémentaires aux abords ou proche du centre-ville. Inciter à laisser sa voiture pour rejoindre sa destination par d'autres moyens pratiques, économiques et préservant l'environnement, telle est la démarche globale dans laquelle nous sommes engagés.



## Les faits marquants du conseil municipal du 6 décembre 2018

Deux sujets majeurs ont été abordés lors de ce conseil : la restructuration du secteur du « Vieux Château » (projet « Cœur de Ville »), et le devenir du Service des Eaux.

### Projet « Cœur de Ville » :

ce projet entre maintenant dans sa phase de concrétisation et sera prochainement présenté à la population.

Pour mémoire, il sera conduit par le [Logis Familial « 1001 vies »](#).

Il occupera l'emprise actuelle du « Vieux Château » et de la Police Municipale.

Ce projet entraînera aussi le déplacement du *city stade* et du *skate park* en concertation avec les jeunes et les enseignants.

Il comportera 51 logements de petite surface destinés en priorité aux seniors. Il comportera aussi des bureaux d'activité (bureaux d'études, services médicaux) ; la commune bénéficiera de 1400 m<sup>2</sup> de bureaux aménagés accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les services de la mairie occupant actuellement des bureaux difficilement accessibles y seront transférés. 108 places de parkings souterrains sont prévues. Enfin, le projet intégrera une salle culturelle.

Le Conseil a donné son feu vert au Maire pour signer les actes avec le Logis Familial « 1001 vies » pour la réalisation de ce projet qui se fera à coût nul pour la commune.

**Service des Eaux :** du fait de la [loi NOTRe \(Nouvelle Organisation Territoriale de la République\)](#), la compétence « Eau et Assainissement » devient une compétence de l'agglomération [Pays de Grasse](#) au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Afin de préserver la qualité du service rendu aux habitants pour un coût inférieur à celui de la plupart des communes du département, la commune s'engage dans la création d'une Société d'Écono-

mie Mixte Locale (SEML) dénommée « Eaux de Mouans » avec les habitants volontaires. Les détails en ont été exposés par le maire lors d'une réunion publique le 13 novembre dernier. Le conseil a approuvé la création de cette SEML ainsi que ses statuts. Le conseil a aussi approuvé la nomination des élus qui représenteront la commune au conseil d'administration de cette société, ainsi que ceux qui feront partie de la commission communale de suivi de la SEML Eaux de Mouans.

Le conseil municipal a aussi traité les sujets suivants :

**Finances :** diverses délibérations ont été approuvées, comme chaque année, portant sur des réajustements budgétaires internes et sur des autorisations d'engagement de dépenses pour permettre le fonctionnement des services au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Des subventions exceptionnelles ont été votées en faveur du Tennis de table et de Méditerranée Afrique Solidarité, tout en restant à l'intérieur du budget primitif alloué aux associations.

**Commerces :** une revalorisation de 2% des tarifs d'occupation du domaine public (ODP) a été approuvée (à comparer à une inflation de 2,2% sur la même période). Afin de faciliter la rénovation des façades dans le vieux village, les m<sup>2</sup> occupés à cette fin ne sont pas facturés comme ODP.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé une dérogation d'ouverture dominicale de commerces de vente et de détail pour 12 dimanches en 2019. Cette approbation a été validée par le Conseil communautaire du [Pays de Grasse](#).

**Urbanisme :** le conseil a approuvé la mise en compatibilité du PLU concernant

la réalisation d'un programme de 18 logements avenue de Cannes. Le conseil a aussi approuvé avec réserves le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) soumis par CAPG ; ces réserves sont dues au manque d'études géologiques et géotechniques avant l'établissement de ce plan. Une réunion publique est organisée sur le sujet PPRN le 17 janvier 2019 à 18 h 30 dans la salle Aquarium. La date de l'enquête publique est attendue.

Enfin, les élus ont approuvé la signature de deux « Projets Urbains Partenariaux » (PUP) et d'une convention avec [ENEDIS](#) pour l'alimentation électrique en souterrain sur la piste du Poudrier.

**Transports :** le conseil a aussi approuvé avec réserves le Plan de Déplacement Urbain (PDU) de [CAPG](#). En effet, il ne fait pas assez de places aux modes de déplacement autres qu'automobiles. Il ne tient pas assez compte de la demande croissante d'une bonne qualité de l'air, comme le soulignent les instances européennes.

**Sports :** les travaux de réparation du terrain de padel étant terminés, le conseil a approuvé la clôture de la convention de maîtrise d'œuvre déléguée par la ville à la Société Publique Locale du [Pays de Grasse](#).

**Ecoles :** un [Espace Numérique de Travail \(ENT\)](#) a été créé pour favoriser les relations Mairie-Parents-Ecoles. Il fait l'objet d'une convention entre la mairie et l'Éducation Nationale. Le conseil a approuvé la signature de cette convention par le maire.

## 11-Novembre : 100 enfants pour un centenaire



La commémoration du 11-Novembre a rassemblé plusieurs centaines de personnes, autour du monument aux morts dédié, situé place des anciens combattants. Élus, autorités civiles et militaires, porte drapeaux ainsi que de nombreux Mouansois ont tenu à assister à cette commémoration du centenaire. Et parmi eux, de nombreux enfants qui ont répondu à l'appel « 100 enfants pour un centenaire » proposé par leurs enseignants.

Notamment les élèves de 3<sup>e</sup> du collège sous la conduite d'Alexandra Mousseau, professeur d'histoire-Géographie et les écoliers de François-Jacob sous la conduite de leur Directrice, Madame Bocobza. Un grand bravo à toutes et à tous !



## Les scouts du Pays de Grasse ont la main verte

Dans le cadre du projet « Classes Alimentation Durable », le groupe [Saint-Louis Pays de Grasse](#) (membre des Scouts Guides de France) a participé à l'aménagement de la parcelle pédagogique située sur le domaine de Haute Combe. Six scouts âgés de 14 à 16 ans ont fait honneur aux principes de l'éducation populaire préconisés par le mouvement en donnant vie aux premiers carrés potagers.

Lors de cette journée, ils ont fait preuve de leur engagement citoyen ainsi que de leur capacité à travailler en collectif pour et dans la nature. Les enfants des écoles maternelles de Mouans-Sartoux ont par la suite inauguré ces 6 nouveaux espaces avec les premières plantations de l'hiver : blettes, épinards, mâche, ciboulette, thym, romarin, achillée, mille-feuille.





# Recensement 2019 de la population



Comme chaque année, une partie de la population de la commune sera recensée. Dans le cadre du recensement annuel de la population, vous serez contactés durant la période du 17 janvier au 23 février 2019.

Afin que vous ne soyez pas abusés par de faux agents de recensement, ci-dessus, la photo de l'équipe des agents recenseurs. Seulement trois agents recenseurs sont habilités par la commune : Stéphanie Giuli et Elhem Briki, Sylvie Honoré (coordinatrice). Ils sont tenus au secret professionnel et vos réponses, protégées par la loi demeureront strictement confidentielles.

D'avance, merci de leur réserver le meilleur accueil. A noter que le recensement peut s'effectuer en ligne : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Si nécessaire, un ordinateur sera mis à la disposition des administrés à l'accueil de la mairie pour le recensement en ligne.

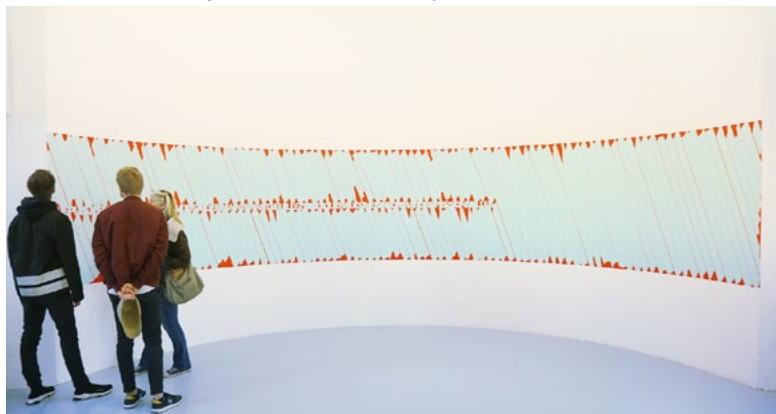
Renseignements : Maryvonne Bollaro (coordinatrice) au 04 92 92 47 00 (standard mairie)

**La cérémonie des vœux du maire à la population et aux associations aura lieu vendredi 25 janvier 2019 à 19 h. Le partage de la galette des rois et du pot de l'amitié clôturera cette soirée.**

# « Que puis-je faire pour vous aider ? » jusqu'au 28 avril 2019

L'Espace de l'Art Concret présente « Que puis-je faire pour vous aider ? », une exposition monographique de l'artiste Sylvie Fanchon, au château de Mouans-Sartoux. Le titre de l'exposition fait référence aux phrases stéréotypées et absurdes de Cortana, assistant artificiel du téléphone de l'artiste. Ces phrases sont sorties de leur contexte dans des peintures mu-

rales réalisées par [Sylvie Fanchon](#) en lien avec le lieu, le parc et la collection permanente de l'Éac. L'exposition propose aussi des peintures sur toile. Jusqu'au 28 avril - du mercredi au dimanche de 13 h - 18 h. Des visites guidées et visites parents-enfants sont proposées. Gratuit pour les Mouansois. Programme complet : [www.espacedelartconcret.fr](http://www.espacedelartconcret.fr)



## Venez passer la nuit à la médiathèque !



La 2<sup>e</sup> édition d'Une Nuit à la médiathèque aura lieu samedi 19 janvier 2019, de 17 h 30 à minuit. De nombreuses interventions seront proposées tout au long de la soirée pour petits et grands. Gagnez des abonnements gratuits pour la médiathèque grâce à notre tirage au sort ainsi que des chèques Lire. Organisée par la Médiathèque de Mouans-Sartoux et le Centre Culturel des Cèdres, en partenariat avec les Amis de la médiathèque, les ateliers illustrés, la ludothèque, le comité des fêtes, le photo club, le collège de La Chênaie, Poetry Slam Nice. Infos au 04 92 92 43 75.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - [mairie@mouans-sartoux.net](mailto:mairie@mouans-sartoux.net)

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net)

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

